

**RÉPONSE D'ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR) À LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELLE N° 12 DE LA RÉGIE DE
L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) À ÉNERGIR SUR LA DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN
PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT ET LA VENTE DE GAZ NATUREL
RENOUVELABLE – DEMANDE VISANT L'APPROBATION DES CARACTÉRISTIQUES
D'UN CONTRAT D'ACHAT DE GAZ NATUREL RENOUELEABLE**

La réponse d'Énergir à la demande de renseignements confidentielle n° 12 de la Régie est déposée sous pli confidentiel.